

## Le directeur général de la SCO Hubert Drouin prendra sa retraite après le congrès annuel

**H**ubert Drouin a informé le Conseil d'administration qu'il prendra sa retraite de la SCO le 30 septembre 2009. Au cours des 17 dernières années — période marquée par une importante évolution technologique et un examen sans précédent du système canadien de soins de santé —, Hubert a procuré une direction d'équipe stratégique à plusieurs conseils d'administration, conseils et comités.

Le Conseil souligne en toute gratitude les nombreuses contributions qu'Hubert a apportées à la SCO dans tous ses aspects. Son professionnalisme accompli et son entregent se sont avérés inestimables dans un rôle qui reposait sur l'interaction et la collaboration entre les membres de la SCO, un personnel bien informé, plusieurs associations médicales nationales, les hauts fonctionnaires du gouvernement et les représentants de l'industrie. Quant à ceux

d'entre nous qui avons eu la chance de travailler directement avec lui, ce fut un privilège pour nous d'œuvrer avec quelqu'un à qui nous pouvions toujours faire confiance pour placer les intérêts des membres et de la spécialité au premier rang de toute décision. Si l'ensemble des membres y voit simplement une société qui fonctionne en douceur, cela rend aussi hommage à Hubert, qui fait en sorte que ça semble facile.

Une firme-conseil en recherche de professionnels s'est mise à l'œuvre pour trouver un nouveau directeur général alors que nous abordons un tournant de la vie de notre Société. Nous remercions Hubert d'avoir été le point d'appui de la SCO pendant de nombreuses années et établi des bases solides sur lesquelles son successeur pourra construire. Nous aurons éventuellement une occasion plus officielle de lui souhaiter réussite, bonheur et santé dans sa retraite.

## Les dernières initiatives

**I**l y a quelques années, le conseil d'administration se fixait stratégiquement comme but de hausser le profil de la SCO auprès des gouvernements fédéral et provinciaux, la communauté médicale et le public. Voici donc un aperçu du travail accompli cette année sur plusieurs initiatives dans la poursuite de ce but.

Nous sommes toujours un chef de file de l'Alliance sur les temps d'attente. Le dernier sondage Ipsos Reed avait pour objet de maintenir l'attention du public sur les longs délais inopportuns. Surveillez les communiqués de presse des prochains mois sur les délais indus dans plusieurs disciplines, à mesure que nous recueillerons l'information. Merci à tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à cette importante initiative pour nos patients.

Le mois dernier, les présidents des sections provinciales d'ophtalmologie et moi avons écrit aux ministres provinciaux de la santé au sujet des effets de la législation sur les Notifications et demandes régulières (NDR). Nous avons incité les provinces qui ne l'avaient pas fait à appliquer la loi, à la suite de la publication des données (*Journal canadien d'ophtalmologie*, 2009;44 :31-5) démontrant que celle-ci avait contribué à réduire le délai d'attente de la transplantation de la cornée. Nous avons félicité les

provinces qui l'avaient fait. Ceci a suscité l'idée de surveiller les articles du journal, qui pourraient faire l'objet d'implications politiques susceptibles d'aider à maintenir le dialogue avec les gouvernements.

La SCO s'est jointe à l'INCA pour commander une étude sur le coût de la déficience visuelle au Canada. Il y a dans ce secteur un manque flagrant d'information, d'où la nécessité d'inciter les gouvernements à y décréter une priorité. Le Dr Alan Cruess présentera les faits saillants de cette étude à la conférence Baker, au prochain congrès de Toronto.

La SCO participe aussi aux travaux de la Coalition nationale sur la santé visuelle (comprenant l'Association canadienne des optométristes, l'Association canadienne des opticiens, l'INCA, la Fondation de lutte contre la cécité et divers organismes de recherches sur la vision) dans le cadre d'une étude environnementale sur la santé visuelle et la perte de vision dans les provinces et les territoires. Le financement de ce projet de 328 000 \$ est entièrement assumé par l'Agence de santé

publique du Canada; l'étude durera toute l'année et ses résultats feront l'objet d'une conférence à l'automne.

Enfin, beaucoup de temps a été consacré à l'épidémie du STSA à la suite d'injections intraoculaires d'Avastin. Heureusement, l'éclosion a été de courte durée et aucune autre nouvelle attaque n'a été signalée

depuis plusieurs mois. Le Dr Simon Holland et son équipe méritent de vifs remerciements pour les longues heures qu'ils y ont consacrées. Le problème a entraîné un échange important avec Santé Canada; nous nous sommes efforcés d'encourager le ministère à soutenir l'investigation de cette complication qui résulte d'une utilisation non autorisée d'un médicament et

de ne pas en avoir banni l'usage. Heureusement, nous avons pu convaincre le ministère, mais, hélas, nous n'avons pas encore pu identifier la cause spécifique de l'éclosion. L'investigation se poursuit.

Il me fera plaisir de vous rencontrer tous à Toronto et d'échanger sur ces questions et les autres initiatives de la SCO.

Lorne D Bellan, MD, FRCSC  
Président, Société canadienne d'ophtalmologie

**Veillez noter que l'assemblée annuelle de la SCO et l'élection des administrateurs aura lieu lors du petit-déjeuner, à 7 h le lundi 22 juin. Le tout durera une heure, juste avant le début du programme scientifique.**